



PAYS D'AIX

## Bilan comptable 2019

### NOTE DE JEANNE LAMARQUE - TRESORIERE -

Afin de faciliter l'analyse du bilan comptable de l'année 2019, le CA a pu profiter des graphiques et tableaux mis au point par notre responsable financière, Isabelle Hublau (vous les trouverez joints en annexe).

L'état comparatif des comptes du CPIE sur 5 années consécutives, soit depuis 2015, fait apparaître une bonne stabilité. A noter que la différence constatée entre 2015 et 2016 est la conséquence de l'apport partiel réalisé avec l'association Ecopolenergie.

- **Les charges d'exploitation** sont de 1 378 887 euros contre 1 344 437 euros en 2018. On notera l'importance des salaires et charges associées ( 73% ). La masse salariale, relativement stable, évolue proportionnellement aux embauches réalisées pour de nouvelles missions. Les charges externes sont essentiellement dues à la sous-traitance des associations d'Éducation à l'Environnement pour le programme « Apprendre pour agir » ( 26 % ).

- **Les produits d'exploitation** s'élèvent à 1 418 186 euros contre 1 367 081 euros en 2018. La part des subventions est toujours prédominante ( 55 % ) . Mais les prestations de services représentent également une part importante ( 39 % ). Elles concernent surtout les missions des économes de flux auprès des communes ainsi que le marché d'éducation à l'environnement « Apprendre pour agir ».

Les subventions perçues en 2019 proviennent d'organismes divers avec une part importante pour la Métropole et l'ADEME.

Le bilan comptable fait apparaître un **excédent de 36 445 euros** contre 31 331 euros en 2018. Le Conseil d'Administration, après l'adoption de ce bilan, propose à l'Assemblée Générale d'affecter ce résultat au fonds associatif du CPIE ( proposition qui doit être soumise au vote).

### Budget prévisionnel 2020

Les impacts économiques de la crise sanitaire Covid 19 n'étant pas encore totalement connus pour l'année 2020, le budget prévisionnel présenté s'appuie sur des projections qui avaient été faites avant le confinement. Une version plus aboutie sera établie prochainement.

Le budget présenté ici s'établit à 1 704 705 euros contre 1 520 300 euros en 2019, soit une progression de 12%. Celle-ci s'explique par de nouvelles opérations ( par exemple Act'immo, marché EEDD de Marseille) et par des opérations en développement (par exemple la Plateforme pour la transition énergétique).

Les charges de personnel sont en augmentation de 15 % pour permettre le déploiement des nouvelles actions. On notera aussi une augmentation de la taxe sur les salaires (+ 26%) due à un effet de seuil.